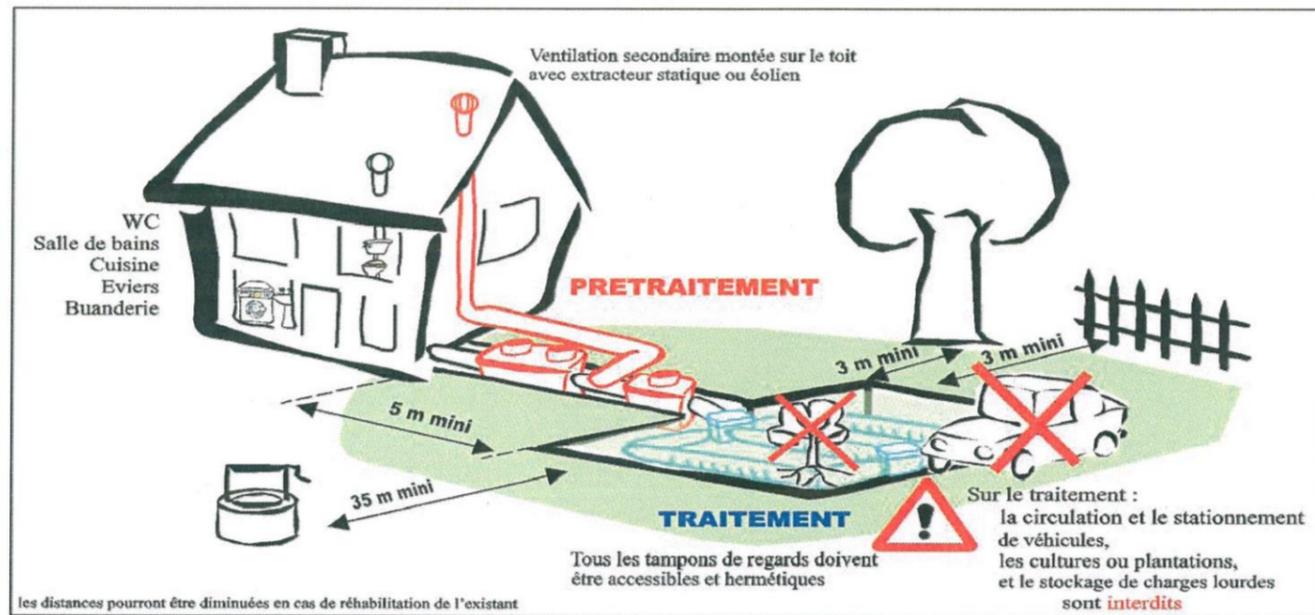


Exemple d'implantation :



Source SATAA – Conseil Général de la Haute Savoie

Les impératifs à respecter :

Des distances minimales :

- ↳ 3m des limites de parcelle
- ↳ 5m des arbres (distance minimale conseillée)
- ↳ 5m de l'habitation
- ↳ 35m d'un puits ou captage utilisé pour l'alimentation en eau potable.

Une distance repère :

- ↳ au-delà de 10m entre la fosse et l'habitation, prévoir un bac à graisse pour prévenir le colmatage des canalisations d'évacuation des eaux ménagères.

Le prétraitement / La ventilation

- ↳ un minimum de 3 m³ pour une fosse toutes eaux
- ↳ un espace de 5m minimum entre les tranchées et l'habitation
- ↳ un accès maintenu pour assurer les vidanges
- ↳ une double ventilation : une ventilation primaire par prolongement d'une canalisation d'évacuation jusqu'en toiture, une ventilation secondaire pour extraire les gaz de fermentation de la fosse (connectée sur la fosse ou sur la canalisation de sortie)

Références réglementaires

- Arrêté du 07 mars 2012 « Fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'ANC recevant une charge brute de pollution organique < ou = à 1.2 kl/j de DBO 5 ».
- DTU 64.1 (d'Aout 2013) « Mise en œuvre des dispositifs d'assainissement non collectif ».

ATTENTION : L'instruction de la présente demande, ainsi que le contrôle de bonne exécution des travaux au cours de la réalisation de votre système d'assainissement non collectif donnent lieu à une redevance forfaitaire obligatoire de **9,48 € HT** à la charge du pétitionnaire. Cette redevance sera perçue à l'issu de l'achèvement des travaux.

Pour toutes informations complémentaires contacter Mr D'INCAN Laurent au **06-68-15-51-60** ☐
Mr MARTINET Vincent au **07-62-47-73-54** ☐

Votre demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif



Date de la demande : Numéro de permis de construire :

Demandeur :

Nom :
Prénom :
Adresse actuelle :
Code postal :
Commune :
Tél :

Lieu d'implantation de la construction :

lieu-dit :
Commune :
Nom du lotissement :
Code postal :

Installateur :

Nom, Prénom : Tel :
Adresse :

Caractéristiques de la construction :

➤ Cette installation concerne :

- Une construction neuve
- Une réhabilitation (avec permis de construire)
- Une réhabilitation (sans permis de construire)

➤ Caractéristiques de l'habitation

- Maison individuelle
- Résidence principale
- Résidence secondaire
- Groupe de logement
- Autres :

Nombre de : logements : WC : Salles de bain : Chambres : Cuisines :
Nombre d'usagers : Surface de l'habitation :

➤ Caractéristiques du terrain :

Superficie du terrain : m² Section cadastrale : N° de parcelle :
Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assainissement :
 faible <5 % moyenne entre 5 et 10 % forte >10 %
Etude de sol réalisé par : Date :

➤ Présence d'un captage (puits ou forage) d'eau à proximité des ouvrages :

oui non ne sais pas
Si oui, distance entre captage et dispositif d'assainissement :m

➤ Destination des eaux pluviales :

- Réseau de surface (fossé, caniveaux...)
- Infiltration sur la parcelle
- Rétention (cuve, mare...)
- Autre préciser :

Définition de la filière :

Prétraitement :

➤ Le dispositif de pré-traitement des eaux usées :

Volume de la fosse : m³

Ventilation prévue oui non

Extracteur statique ou éolien oui non

➤ Est-il prévu un préfiltre ? intégré séparé si séparé, volumeL

➤ Si le préfiltre est intégré : cassette pouzzolane filet filtrant canne plongeur

➤ Est-il prévu un bac à graisse ? oui non si oui, volumeL

➤ Existe-t-il une pompe de relevage : oui non

Rappel :

† Le projet doit comporter obligatoirement un dispositif de ventilation en sortie de fosse équipé d'un extracteur statique ou éolien.

† Le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou drains d'infiltration) est interdit

Traitement :

➤ S'agit-il de :

Tranchées d'épandage Nombre de tranchées : Longueur totale d'épandage :m

ou Lit d'épandage dem²

ou Lit filtrant non drainé à flux vertical dem²

ou Tertre d'infiltration dem²

Ces solutions sont à privilégier lorsque la surface disponible de la parcelle est suffisante et lorsque l'aptitude du sol à l'infiltration est satisfaisante.

Septo diffuseur SD... Micro station agréées Chasse à auget

ou Filtre compact coco Aire de dispersion Poste de relevage

ou lit filtrant drainé à flux vertical Surface :m²

ou lit filtrant drainé à flux horizontal Largeur :m

ou lit filtrant à massif de zéolithe Longueur unitaire :m

Ces solutions sont à privilégier dans le cas de sols à faible perméabilité et/ou de faible épaisseur.

Si aucune des solutions précédentes n'est possible, des solutions exceptionnelles peuvent être autorisées dans le cas d'une réhabilitation.

Indiquer la raison pour laquelle les solutions sont impossibles :

Indiquer la solution exceptionnelle proposée et son dimensionnement :

Rejet sur une parcelle tiers :

➤ Si le rejet s'effectue sur une parcelle tierce, joindre obligatoirement une autorisation de déversement écrite du propriétaire du lieu de rejet prévu.

➤ Si le rejet s'effectue par puits d'infiltration, joindre obligatoirement la dérogation préfectorale.

Documents à joindre obligatoirement à la demande :

Le dossier est à retourner complet à l'adresse suivante :

SAUR ZA Pays de Podensac 33720 ILLATS

Plan de situation (extrait du cadastre avec n° de parcelle, n° de section et l'échelle).

Plan de masse du dispositif au 1/200 ou 1/500 avec :

↳ la position de l'habitation

↳ la position des différents dispositifs constituant l'installation d'assainissement et les distances par rapport aux habitations voisines, aux limites de propriétés

↳ l'emplacement des puits, sources, ruisseaux...

↳ la pente du terrain

Une copie de l'étude de sol réalisée par (SAUR) ou un bureau d'études spécialisé.

Une copie de l'autorisation de déversement dans le cas de rejet superficiel en domaine privé

Une copie de la dérogation préfectorale si le rejet s'effectue par puits d'infiltration

En aucun cas, l'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif ne doit être réalisée sans l'acceptation du dossier par la CDC de Podensac selon l'avis technique de Saur.

Engagement du demandeur :

Je soussigném'engage :

- à réaliser les travaux d'assainissement conformément à ce dossier et sur l'exactitude des renseignements fournis.

- à adresser la déclaration d'achèvement des travaux au service Assainissement Non Collectif de Saur en vue de la vérification technique au moins 10 jours avant le remblaiement des ouvrages.

- à assurer le bon fonctionnement de mon installation en respectant les règles d'utilisation et d'entretien.

A..... le : __ / __ / __

Signature du demandeur

Avis du technicien :

Avis favorable : la filière d'assainissement projetée est conforme aux caractéristiques de l'habitation et à l'ensemble des contraintes environnementales du terrain étudié.

Avis défavorable : la filière d'assainissement n'est pas adaptée aux caractéristiques de l'habitation et à l'ensemble des contraintes environnementales du terrain étudié.

Avis favorable sous réserve :

..... A le :

..... Signature :

.....

.....

Avis de l'autorité compétente :

Avis favorable

Avis défavorable

Avis favorable (sous respect des réserves émises par le technicien)

A le :

Signature :